



Communiqué de presse

11/12/2015

Opération pilote sur le site de l'Escalette, en plein cœur du Parc national des Calanques

Une opération pilote de restauration écologique expérimentale menée sur les sols contaminés par l'activité de l'ancienne usine de l'Escalette, à Marseille, a été réalisée fin novembre 2015 sur des terrains appartenant au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

L'expérimentation a consisté en la plantation de **480 jeunes plantes locales** tolérantes à la sécheresse et à la pollution, issues de graines prélevées sur le site et cultivées par les élèves du Lycée des Calanques grâce à des pratiques agro-écologiques.

L'objectif de l'opération est de retenir les polluants dans la zone racinaire de ces plantes sur les sols qui sont principalement contaminés en plomb et en arsenic, afin de lutter contre l'érosion et la dissémination des poussières toxiques. Les parcelles concernées se situent autour des ruines de la cheminée rampante et au niveau de son sommet, zone particulièrement contaminée par les émissions et dégradations de cette cheminée.

Le transport des 600 kg de matériaux sur ce terrain escarpé a pu être réalisé à dos d'ânes en suivant le GR4. Eau, bois raméal fragmenté et plantes ont été acheminés en minimisant l'impact sur les milieux naturels. **Cette opération pilote est une première sur le site du Parc national des Calanques.**

Le suivi de la croissance des plantes permettra d'envisager de nouvelles actions de plantation et de nouveaux projets de gestion des sites pollués méditerranéens.

Cette opération est le résultat d'une collaboration entre les deux laboratoires de recherche d'Aix-Marseille Université : le LCE (Laboratoire de chimie de l'environnement) et l'IMBE (Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale), le Parc national des Calanques ainsi que le Lycée agricole des Calanques.

Contact : Isabelle Laffont-Schwob / isabelle.laffont-schwob@imbe.fr



Installation d'une placette © Isabelle Laffont-Schwob



Transport du matériel à dos d'âne © IMBE/Vanina Beauchamps-Assali